

Réf: Dossier N° : 48272

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ENTREPRISE DE FERRONNERIE D'ART ET DU BATIMENT EN COTE D'IVOIRE » en abrégé «EFABCI »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON,  
08BP2701ABIDJAN08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « ENTREPRISE DE FERRONNERIE D'ART ET DU  
BATIMENT EN COTE D'IVOIRE » en abrégé «EFABCI ».

**Objet:** Tous travaux de ferronnerie d'art et du bâtiment, Divers.

**Capital social:** 4 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Vingt Mille (20.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social:** ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON, 08BP2701ABIDJAN08

**GERANT:** Monsieur ASSAMOI ANOH DESIRE CHARLES.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-09772 du 11/04/2018 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°9132 du 11/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

